
L'architecture rurale lorraine du XIV^e siècle à la première moitié du XVI^e siècle : de l'identification aux marqueurs chronologiques

Ivan Ferraresso



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/3573>

DOI : 10.4000/insitu.3573

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Ivan Ferraresso, « L'architecture rurale lorraine du XIV^e siècle à la première moitié du XVI^e siècle : de l'identification aux marqueurs chronologiques », *In Situ* [En ligne], 9 | 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/3573> ; DOI : 10.4000/insitu.3573

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'architecture rurale lorraine du XIV^e siècle à la première moitié du XVI^e siècle : de l'identification aux marqueurs chronologiques

Ivan Ferraresso

- 1 Plus de trente années de recherche en France ont permis d'esquisser les contours de la maison médiévale¹. L'exploitation des données archéologiques et stratigraphiques dans les années 1970 et 1980², associées aux premiers inventaires topographiques³, concourent à un renouvellement des connaissances⁴ qui s'appuie avant tout sur un renouvellement méthodologique⁵. Ainsi, les études tendent à se multiplier et contribuent à la découverte d'une architecture encore méconnue lorsque sont publiées, en 1998, les « *Cent maisons médiévales en France* »⁶, sous la direction de Yves Esquieu et Jean-Marie Pesez. Dès lors, l'habitat civil médiéval est pleinement considéré comme un axe de la recherche historique. L'objectif est d'identifier et de définir l'édifice, de comprendre les techniques de construction employées, d'apprécier la structure du bâtiment autant que les considérations esthétiques qui s'y rattachent. Une démarche qui n'exclut en rien les questions liées à l'urbanisme ainsi qu'aux faits sociaux et économiques⁷.
- 2 Ces nouvelles perspectives, désormais étoffées, n'ont cependant pas dynamisé la recherche sur l'ensemble de la France. Ainsi le Nord-Ouest, le Midi et la Bourgogne disposent de la majorité des études⁸ alors que d'autres régions, en particulier la Lorraine, ne regroupent que quelques travaux ponctuels. En outre, la majorité des études portent sur les villes et des édifices en contexte urbain. L'habitation rurale du bas Moyen Age⁹ reste souvent sous étudiée, quand bien même les historiens et archéologues médiévistes se sont intéressés aux villages. Les premiers traitaient avant tout de leur structuration¹⁰, les seconds appréhendaient les habitats désertés¹¹.
- 3 C'est dans ce cadre historiographique que s'inscrit cette communication, volontairement restreinte à l'approche de l'habitation rurale lorraine de la fin du

Moyen Age, entre le début du XIV^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle. La période est charnière, à la fois nourrie d'une transition politique¹², de la commune trêve de Lorraine à la stabilité au lendemain de la bataille de Nancy (1477), et d'évolutions culturelles, de la fin de l'art rayonnant au début de la Renaissance. Deux siècles et demi qui présupposent des mutations et permanences dans cette architecture domestique. Mais si les principales transformations de l'habitat s'opèrent dans le temps, les différents faciès géologique¹³, géographique et pédologique de l'espace lorrain imposent des distinctions dans l'emploi des matériaux de construction¹⁴ et leur mise en œuvre¹⁵, l'implantation et le plan des édifices rencontrés. Il reste que dans cette région d'Entre-Deux, influencée par l'Empire à l'est et le royaume de France à l'ouest, mais aussi par la proximité bourguignonne au sud et flamande au nord, le bâti civil rural est largement inexploré (**fig. n° 1**).

Figure 1



Xaronval (Vosges). Élévation antérieure d'une ferme composée de baies et d'aménagements modifiés entre la fin XV^e et le XIX^e siècle

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 4 Pourtant, dès la fin du XIX^e siècle, Viollet-le-Duc s'arrêtait sur la « maison des champs » vosgienne¹⁶, et quelques monographies¹⁷ étaient publiées dans des revues locales. Une grande enquête sur l'habitat rural a été menée par le département de Géographie de l'Université de Nancy 2 dans les années 1960, avec à sa tête Xavier de Planhol puis Jean Peltre. Néanmoins, elle n'a consacré qu'une seule « contribution à l'étude du village lorrain au XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle », en 1968. Guy Cabourdin, autour des années 1975, se penchait quant à lui sur les maisons rurales du XVI^e siècle dans le Toullois et le Xaintois¹⁸ au travers des actes des tabellions et des inventaires après décès. Plus récemment, les recherches archéologiques ont livré d'intéressantes observations¹⁹ mais rien ne constitue une œuvre de synthèse sur la maison rurale aux XIV^e-XVI^e siècles.

- 5 La bibliographie régionale est donc faible et une historiographie du sujet en Lorraine atténuerait probablement l'ostracisme qu'a connu cette thématique. Reconnaissons que les chercheurs ont longtemps considéré que l'habitat médiéval lorrain avait irrémédiablement disparu, car « les guerres et destructions médiévales ont bouleversé et parfois rayé de la carte une bonne partie de nos villages dont les maisons de bois et de chaume n'ont pas résisté au feu »²⁰. Alors, pour ne pas clore « l'horizon funèbre » de l'habitat rural en Lorraine médiévale, permettons-nous, dans un premier temps, de rendre compte de sa réalité matérielle ou architecturale. Le sujet s'illustre ; tentons d'en exploiter les données dans une seconde partie. Cette lecture, à la fois teintée d'une démarche d'inventaire patrimonial, d'une méthode archéologique et d'une réflexion d'historien de l'architecture, en somme un regard pluridisciplinaire, ne doit pas omettre de soulever, en dernier lieu, l'épineuse question de la datation.

L'habitat rural médiéval, de la fraction bâtie à l'ouvrage

- 6 Au-delà de la guerre, l'histoire a frappé l'architecture civile rurale. Ne faudrait-il pas estimer qu'à chaque destruction, abandon, remaniement et naturellement pour chaque construction, un faisceau d'événements intervient et conditionne l'état de conservation d'un édifice ? Voilà un objet d'étude qui se nourrit du quotidien, qui ne peut s'en dissocier et trouve sa place dans une approche micro-historique, où certaines fractions de l'édifice perdurent et d'autres, à l'inverse, disparaissent. C'est pour ces raisons que les sources matérielles ne sont qu'un des angles d'approche du sujet, précisément parce qu'elles se rencontrent de façon plus ou moins cohérente.

En contexte archéologique

- 7 Les fouilles²¹ entreprises ces vingt dernières années ont permis de révéler de nombreuses substructures assimilées à un habitat, le plus souvent conservées partiellement. Lorsqu'il s'agit d'identifier un habitat disparu, plusieurs indices conduisent à l'attester : la présence d'une cave, d'un foyer domestique ou les marques d'un stockage ou d'une activité pastorale, parfois artisanale²². Cependant, les observations, aussi fines que possible, ne permettent pas toujours d'obtenir une datation franche²³. Malgré la disparition des édifices, les informations piégées dans la terre sont réellement essentielles, tant elles touchent à l'ensemble des questions posées par la discipline. Il est notamment possible de réfléchir à l'implantation²⁴ des édifices et aux considérations liées à la mitoyenneté, ou plus classiquement d'exposer les différents types de matériaux de construction et leur mise en œuvre.
- 8 Les résultats de la fouille autorisent entre autres à pondérer la trop forte représentation des maisons de pierre du corpus en élévation. Certains bâtiments apparaissent construits sur solin de pierre²⁵ (montage à sec ou non) et superstructure en pan de bois (peu observée, souvent supposée), sur sablière basse enterrée à appareil de revêtement²⁶ et peut-être aussi en murs de terre²⁷. C'est un ensemble d'édifices médiévaux inédits qui ne se rencontrent que ponctuellement dans le patrimoine rural lorrain. Il en va de même des données relatives aux mortiers, où la chaux maigre est parfois utilisée, et à la nature des enduits.
- 9 Dans le même sens, le mobilier exhumé en fouille doit être pris en compte et catalogué. Un exemple, celui de la tuile canale à ergot (ergot en partie haute ou médiane) qui est

utilisée, selon les analyses stratigraphiques, aux XIV^e et XV^e siècles. Ce constat soulève au moins trois questions : la tuile à ergot étant vraisemblablement prévue pour être installée sur un toit à pente raide²⁸, pourquoi ne remplacerait-elle pas une toiture végétale²⁹ ? Si la couverture à pente raide est présente, quand, comment et pourquoi passe-t-on aux longs pans à pente douce de l'architecture vernaculaire du XVII^e au XIX^e siècle ? Ou bien y a-t-il coexistence des deux types d'inclinaison³⁰ ?

- 10 Ces différents points, certainement non limitatifs, traduisent l'importance qu'il faut attacher à cette discipline. Même si l'élévation a survécu, il est souhaitable d'en envisager l'étude dans le cadre d'un chantier d'archéologie du bâti, opération rarement menée jusqu'ici dans l'espace rural³¹. Les pratiques archéologiques de l'élévation revêtent un caractère d'urgence patrimoniale que n'a pas encore intégré l'archéologie préventive, comme le démontrent bon nombre de fermes³², réhabilitées sans avoir fait l'objet d'aucun diagnostic, quand elles n'ont pas été détruites.
- 11 Cela dit, l'étude de la maison rurale médiévale ne peut faire l'économie d'une approche méthodique des éléments placés ou replacés dans un édifice. Quand aucune intervention d'archéologie du bâti n'est envisagée, les éléments identifiables ou supposés caractéristiques, constitutifs de la période médiévale, doivent être catalogués et étudiés. Car on ne saurait rejeter l'exhaustivité des indices tant ceux-ci sont minces. Dans l'attente d'opérations d'archéologie du bâti, des informations, ténues et exposées à la destruction, peuvent au moins permettre, par une étude fine du bâti à l'échelle de la région, de préciser au minimum nos connaissances sur des techniques et, au mieux, d'identifier et caractériser la fraction médiévale d'un édifice. Ces informations peuvent se rencontrer et être abordées dans différentes situations.

En condition déstructurée

- 12 Les éléments en contexte déstructuré, sinon perturbé (au sens archéologique), représentent une part importante des cas rencontrés. Cet ensemble, variable selon les départements et cantons de Lorraine, offre surtout une variété d'objets, selon leur destination, leur emploi, leur dimension, leur positionnement et leur représentation.
- 13 Il s'agit de retenir des éléments qui sont présents dans un édifice et dont la cohérence est toute relative. Ce peut être une œuvre façonnée, sculptée, placée dans une élévation pour son caractère symbolique ou esthétique. Mais tous les cas ne relèvent pas de la même logique. Si l'objet est souvent employé selon sa destination initiale (ce pour quoi il est conçu, ou lorsqu'il participe et figure au programme), il est parfois reconverti, sa fonction initiale modifiée (**fig. n° 2**).

Figure 2



Tramont-Lassus (Meurthe-et-Moselle). Remploi en chaîne d'angle d'un linteau à décor d'accolade sur chanfrein

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 14 L'objet, réapproprié, n'est pas toujours utilisé de façon logique et c'est un autre raisonnement qui s'applique, dans lequel l'œuvre est en somme revisitée³³. Dans d'autres cas, l'élément n'est pas en cohérence avec ses principes de mise en œuvre, le style, la forme générale ou le module approprié. C'est le cas lorsque les piédroits d'une baie ne conservent pas le corps de mouleure induit par le linteau et inversement.
- 15 Ces situations, aussi complexes et abondantes soient-elles, retiennent notre attention pour plusieurs raisons. D'abord, rien n'indique que nous sommes forcément en présence d'un remploi : une cartographie des éléments est pertinente. Nous pouvons espérer indiquer la typologie des linteaux décorés (trilobés, en accolade, etc.), en fonction des zones d'influences culturelles par exemple. Ensuite, s'il s'agit bien de remploi, il n'en reste pas moins le marqueur de plusieurs pratiques ; à commencer par celle correspondant à l'économie du chantier. Parce que les modes de récupération des matériaux dépassent de loin les périodes historiques, la compréhension de leurs modalités est indispensable³⁴. L'objet déposé ou réemployé s'observe même à des périodes récentes. Il peut avoir conservé des traces d'outils, des marques de montage et offre l'occasion d'estimer le recouvrement à la taille dont il a été sujet, en lien avec l'économie du chantier dont il dépend. Enfin, l'observation et l'étude de ces éléments en condition déstructurée sont un pan de la recherche qu'il ne faut pas négliger. Ils offrent un témoignage de la persistance de l'esthétique médiévale dans le monde rural moderne, qui peut permettre de comprendre la pérennité des formes antérieures, leur affirmation et leur sens.

En montage structuré : les liens architectoniques

- 16 Les divers montages structurés se distinguent par la mise en œuvre. Cette analyse structurelle est liée à l'étude de la nature des matériaux, comme le respect des corps de moulure et le module des pierres de taille le cas échéant. L'ensemble doit apparaître homogène mais pas nécessairement en situation originelle.
- 17 D'un ensemble structuré simple, nous entendons qu'il se compose d'éléments ordonnancés mis en œuvre de façon cohérente. La composition doit faire l'objet d'hypothèses prudentes. De nombreux cas nous indiquent clairement qu'il peut s'agir d'un remontage postérieur, les règles architectoniques étant bien sûr respectées (**fig. n° 3**). Une part moins importante de montage structuré, qualifié de complexe, met en lumière des associations de différents ensembles. Le regroupement entre une porte charretière et une porte piétonne, où le montage comprend un pilier commun ou trumeau, correspond à cette catégorie (**fig. n° 4**).

Figure 3



Pleuvezain (Vosges). Montage structuré d'une porte d'écurie à linteau sur coussinets
Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

Figure 4



Thuilley-aux-Groseilles (Meurthe-et-Moselle). Montage structuré d'un portail composé d'une porte piétonne de logis, une porte charretière et une porte d'écurie
 Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 18 Certaines entités, jouant parfois un rôle structurant comme un plancher, une baie, mais aussi celui de support et organe de stabilité (série de corbeaux) ou de décor d'architecture (cheminée, niche), garantissent leur emploi selon leur fonction initiale. Dans ce sens, il est intéressant de s'y arrêter, même en situation de remploi, pour entrevoir les procédés de montage, les modes de construction et leur persistance dans la période moderne. Il faut, comme pour des éléments en condition déstructurée, identifier les typologies potentielles et plus encore réfléchir aux questions métrologiques ainsi livrées (hauteur, largeur, profondeur et volume).

En ordonnance architectonique, architecturale et/ou stylistique (ensemble de règles techniques propres à l'architecture)

- 19 Les destructions massives, aussi importantes soient-elles en Lorraine, n'ont probablement pas toujours touché l'ensemble des parties de l'habitat. Il arrive parfois que le bâti rural ait préservé une partie de sa structure, des aménagements, des accès ou de la circulation datant du Moyen Age. Leur caractère médiéval ne peut être affirmé qu'en croisant une série de facteurs discriminants, comme la multiplication des exemples de montage structuré sur un même édifice, une logique d'ordonnance respectée, une structure ou une mise en œuvre moderne accolée, liée ou non.

Figure 5



Domèvre-sur-Durbion (Vosges). Vue ancienne d'un pignon médiéval partiellement conservé
Moulis, C. © Université Nancy 2, 2006

- 20 Fréquemment, l'ordonnance est partielle et ne s'applique qu'à une élévation antérieure, un pignon ou une simple tranche de ceux-ci (**fig. n° 5**). Elle contribue tout de même à l'identification des parties constituantes d'un édifice, de leur orientation (élévation antérieure, postérieure), de la division minimale par niveau (cave sous logis, rez-de-chaussée, étage de comble) et même de la destination des pièces (logis ou exploitation). Rarement, l'édifice compte plus d'une élévation cohérente mais cette ordonnance semi-globale apporte des indications supplémentaires, particulièrement sur l'implantation de l'édifice, tout en offrant une vue partielle du plan du bâtiment (**fig. n° 6**).

Figure 6



Pulligny (Meurthe-et-Moselle). Elévations antérieure et latérale droite en ordonnance architectonique, architecturale et stylistique

Dagorn, Alain © Inventaire général, ADGAP, 1975

- 21 Cette catégorie est sous-représentée dans l'espace lorrain et condamne toute tentative de typologie par édifices. Identifier des fréquences et des variables d'un corpus de bâtiments si faible n'apparaît pas judicieux, d'autant qu'à cette échelle de réflexion, chaque plan d'édifice est une donnée inédite difficilement comparable à des exemples locaux, régionaux ou extrarégionaux. Par contre, chercher à répartir des fermes à accès sur pignon ou quantifier leur implantation par rapport à la rue et aux édifices mitoyens se justifie ici. Nous pouvons comparer les édifices en fonction de leur ordonnance mais aussi de leur contexte.
- 22 Définir l'habitation rurale et médiévale n'est donc pas chose aisée. Le premier écueil serait de ne pas retenir des séries d'éléments hétérogènes, plus ou moins cohérents. La prudence est de rigueur et chaque cas, sans préjuger de sa position (initiale ou remploi), peut être décrit de façon objective. Nous avons pu constater que travailler jusqu'aux plus grandes échelles (jusqu'à 1/1) permet d'obtenir des indications précises, notamment pour les cas déstructurés. D'une façon générale, il existe en Lorraine une très grande variété de formes, de faciès et d'ordonnances. Elle s'illustre entre chaque baie d'un édifice, d'un bâtiment à l'autre, dans un même village ou comparativement entre eux. Ce manque d'homogénéité force à observer et définir les modes de mise en œuvre, leurs préexistences et leurs mutations avant même d'analyser l'édifice et de proposer une typologie.

De l'exploitation des données architecturales brutes et relatives à l'identification

- 23 Avant tout, expliquons la différence entre donnée brute et donnée relative. La première revient à n'étudier qu'un type d'élément ou structure, par exemple les portes piétonnes, en recherchant chaque fragment possible, qu'il soit déstructuré, en montage homogène ou placé dans un ordonnancement précis. Quant aux données relatives, elles regroupent un ensemble d'éléments interdépendants, comme le rythme de la porte piétonne et de la porte charretière sur l'élévation antérieure, le couple porte piétonne et fenêtre de logis ou encore la position de la cheminée par rapport à un type de mur (gouttereau, mitoyen, refend, etc.). Mais ces données sont difficiles à exploiter.

Les pièges de la monographie traditionnelle

- 24 Après avoir entrevu l'objet de l'étude et ses variétés, l'étude architecturale doit se poursuivre par la réalisation d'une monographie descriptive de l'édifice. Dans le cas d'un bâti cohérent ou d'un édifice étudié par analyse stratigraphique, la rédaction de la monographie est envisageable. Elle nécessite cependant des adaptations franches des principes qui guident habituellement cet exercice.
- 25 Dans l'hypothèse où les données sont stratifiées (en sous-sol ou en élévation), elles permettent une mise en perspective des structures datables du Moyen Age. C'est pourquoi l'établissement du phasage des structures conduit à la rédaction d'une monographie par période chronologique. Or la méthode descriptive soustrait par principe les propositions de datation de la monographie en scindant le champ de la description du champ historique.
- 26 Lorsque le bâti retenu dans le cadre de l'inventaire ne possède que des éléments en contexte déstructuré ou en montage structuré, leur intégration dans la monographie nécessite quelques aménagements. D'abord parce qu'il y a des incertitudes liées à la cohérence de l'édifice avec l'élément observé. Nous pourrions même être tenté de l'enregistrer comme du mobilier, tant son contexte revient à faire la description d'un édifice tardif dans lequel se détache une œuvre médiévale, sans relation directe avec le bâtiment. Dans un second temps, beaucoup d'édifices visités ne peuvent nous indiquer, sous leurs enduits récents, les ouvertures éventuellement murées ou bouchées. Leur lecture est partielle, à l'opposé d'une analyse archéologique.
- 27 La grille traditionnelle n'est totalement adaptée qu'à des édifices homogènes et, dans cette étude, il n'y en a pas. C'est pour cela que l'exercice est ardu. Le bâti concerné ne compte parfois qu'une série de corbeaux dans la grange, une porte piétonne partiellement remaniée en façade et une seconde pour la circulation intérieure. Dans ces conditions, réaliser une monographie type sur une construction forcément dénaturée (plus ou moins fortement), c'est déjà se placer dans une démarche analytique et non plus uniquement descriptive. Pourtant l'objectif est bien d'englober, dans une réflexion commune, des édifices datés du Moyen Age par la fouille d'une part et de nombreux autres, retenus pour leurs éléments architecturés, d'autre part.

Quelle description monographique à anticipation ?

- 28 Nous l'avons vu, la diversité, la faiblesse mais aussi la partialité des données relatives à cet habitat nécessite une méthode plus globale. Pour écarter toute interprétation et puisqu'il y a différentes sources, un choix méthodologique s'impose : replacer chaque indice dans son environnement architectural en écartant les considérations chronologiques.
- 29 Pour chaque édifice retenu dans le corpus, sa situation, sa composition d'ensemble, ses différents matériaux, sa structure, sa couverture et les traitements stylistiques avoisinants sont précisés. L'objectif est de décrire le contexte dans lequel s'inscrit l'élément ou l'ensemble, afin de poser l'hypothèse de son caractère tardo-médiéval. Les deux exemples ci-dessous illustrent comment aborder des édifices (non stratigraphiés), aux antipodes l'un de l'autre :

Cas n° 1 : Rainville (Canton de Châtenois – Vosges)

- 30 Ferme isolée en village, qui présente un plan rectangulaire en profondeur en front de parcelle. Elle est construite en moellon calcaire recouvert d'enduit, emploie la pierre de taille pour les encadrements des baies et sa toiture se compose de tuile mécanique. Ce corps de bâtiment à étage possède un rez-de-chaussée et un étage carré. La façade antérieure est percée d'une porte charretière cintrée à chanfrein. Cette dernière occupe une travée animée par une fenêtre à chanfrein et feuillure au niveau supérieur. Les autres baies relèvent de deux grands ensembles distincts : une série de baies à linteau délardé d'un arc segmentaire et de simples baies à feuillure. La couverture de l'édifice est à deux longs pans à pente douce et une demi-croupe, son faite est parallèle à la rue. Sa distribution intérieure est marquée par la présence d'une porte piétonne chanfreinée reliant la grange au logis, à proximité de la porte charretière. Son tympan, soutenu par deux coussinets, est sculpté d'une large accolade dans laquelle s'inscrit un trilobe. Une petite niche ornée d'un fronton et d'un socle a été aménagée au centre du tympan.

Cas n° 2 : Darney-aux-Chênes (canton de Châtenois – Vosges)

- 31 Ferme en village, mitoyenne, de plan rectangulaire en profondeur située en front de parcelle. Elle est construite en moellon calcaire recouvert d'enduit, emploie la pierre de taille pour l'encadrement des baies et sa toiture se compose de tuile mécanique. Ce corps de bâtiment à étages possède un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble. Son élévation antérieure est percée, au troisième niveau, d'un oculus et de deux fenêtres à chanfrein et feuillure dont l'une possède un tympan à accolade. L'élévation comporte aussi au second niveau une fenêtre à simple feuillure et une seconde à corps de moulure complexe (doucine droite, feuillure et cavet). Hormis la porte charretière cintrée, le premier niveau ne se compose que d'une large fenêtre à feuillure. Une porte piétonne a été bouchée, elle donnait accès au logis. La couverture de la ferme est à longs pans à pente douce. Elle est supportée par une charpente sur poteaux et son faitage est parallèle à la rue. La porte charretière donne accès à l'écurie comme à l'étable situé en partie postérieure. Une porte piétonne à chanfrein, située dans la grange et s'ouvrant sur le logis, est en connexion avec l'accès à la cave (située sous le logis). Cette descente de cave possède une arrière-voussure cintrée et le linteau

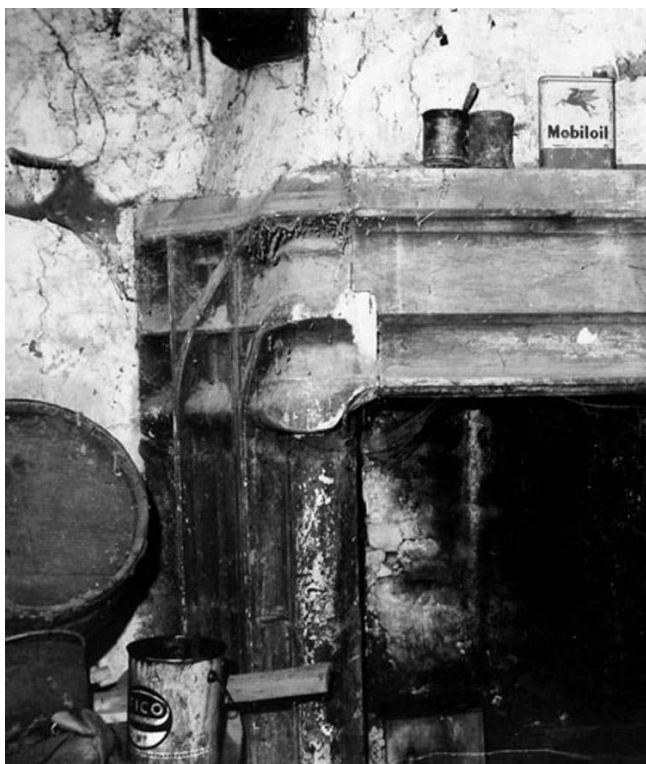
droit est chanfreiné. Le logis a gardé sa cheminée à manteau et piédroit mouluré de bandeaux croisés. (fig. n° 7, n° 8)

Figure 7



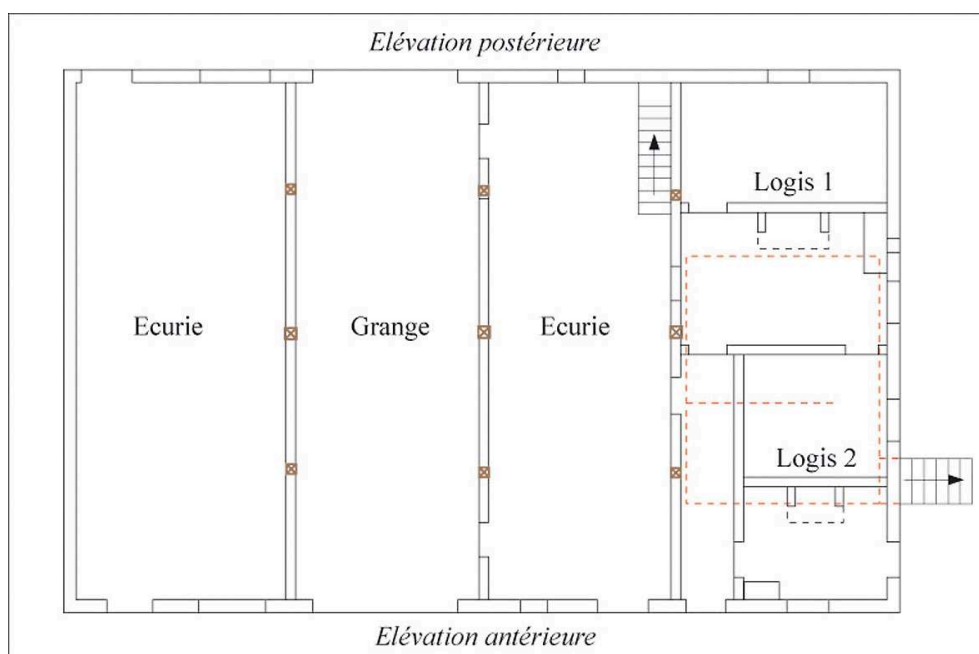
Darney-aux-Chênes (Vosges). Elévation antérieure d'une ferme à deux travées
Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

Figure 8



Darney-aux-Chênes (Vosges). Vue partielle de la cheminée de logis (XV^e-1/2 XVI^e siècle)
Guillaume, Jacques © Inventaire général, ADGAP, 1978

Figure 9



Maconcourt (Vosges). Croquis de distribution d'une ferme à quatre « rains » (XVI^e-XVII^e siècles)
Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 32 De cette façon, l'attribution des édifices au corpus n'est jamais assurée par une description monographique ni par un élément hétérogène, un ordonnancement suspecté. Tout le problème est d'anticiper l'identification des édifices, alors qu'on ne sait pas quels pourraient être leur emprise au sol, leurs volumes. Car les textes semblent faire apparaître, au moins pour le XVI^e siècle, que la partition interne est structurée autour de différents « rains » ou travées associées mais aussi que les maisons présentent un « usoir » au-devant et probablement une grange dissociée de l'étable³⁵. Ce principe de composition ne diffère pas de celui reconnu pour les périodes modernes, dans le même secteur (**fig. n° 9**). Il s'agit donc de décrire des édifices diachroniques avec leurs aménagements et équipements, même récents. Mais la difficulté est accrue par la faiblesse des critères de différenciation entre la mise en œuvre médiévale et moderne. En somme, rien ne ressemble plus à un mur médiéval qu'un mur moderne. Les liants ne sont pas différents d'une époque à l'autre, ni même le matériau employé. Dans le sud, sud-ouest du département de la Meurthe-et-Moselle, les bâtiments sont construits en moellon calcaire lié à la terre. Une mise en œuvre qui se rencontre sur un même édifice, tant pour ses parties médiévales que ses reprises modernes.
- 33 Ainsi l'analyse statistique des implantations, des mises en œuvre, des partitions internes, en somme des contextes dans lesquels sont observés les éléments et fractions bâties médiévales, offrira des arguments pour identifier les bâtiments.

La base de données et son exploitation

- 34 Les données collectées grâce à un inventaire sur le terrain, comme celles stratifiées, font donc l'objet d'un enregistrement sur une base de données³⁶. L'indexation se veut conforme à la trame de la description monographique. Ainsi réutilise-t-elle les champs traditionnels de la base Mérimée du ministère de la Culture et de la Communication. Cependant, elle mise sur une indexation précise des éléments d'architecture présumés médiévaux observés sur le terrain.
- 35 Les champs supplémentaires comprennent donc des données indiquant les caractéristiques intrinsèques de l'élément. Ils suffisent à le définir dans son milieu déstructuré ou structuré. Dans le cas des baies, les critères retenus sont à la fois leur type, leur position dans le bâtiment (élévation, travée et niveau), leur éventuel décor, leur modénature, leur montage cohérent ou non³⁷. C'est par contre la multiplication du champ « Baie » qui permet de rendre compte de l'ordonnance, si elle existe. Nos deux précédents exemples sont indexés dans les champs spécifiques suivants :
- Cas n° 1 : Rainville (Canton de Châtenois – Vosges)
 BAIE01 : porte charretière ; élévation antérieure ; travée 3 ; 1^e niveau ; cintre ; chanfrein ; homogène
 BAIE02 : fenêtre ; élévation antérieure ; travée 3 ; 1^e niveau ; chanfrein ; homogène
 BAIE03 : porte piétonne ; circulation intérieure ; 1^e niveau ; accolade-trilobée ; coussinets ; chanfrein ; niche centrale à fronton et socle ; homogène
- Cas n° 2 : Darney-aux-Chênes (Canton de Châtenois – Vosges)
 BAIE01 : porte charretière ; élévation antérieure ; travée 1 ; 1^e niveau ; cintre ; chanfrein ; homogène
 BAIE02 : fenêtre ; élévation antérieure ; travée 1 ; 3^e niveau ; chanfrein ; feuillure ; homogène

BAIE03 : fenêtre ; élévation antérieure ; travée 2 ; 3^e niveau ; accolade ; chanfrein ; feuillure ; homogène

BAIE04 : porte piétonne ; circulation intérieure ; 1^e niveau ; chanfrein ; homogène

BAIE05 : porte ; accès cave intérieur ; 1^e niveau ; chanfrein ; linteau droit et arrière-voussure ; homogène

CHEM : en place ; logis ; mur de refend ; pierre de taille ; bandeau traversant.

Cette grille descriptive, élaborée récemment, est en phase de validation. Quatre cantons au nord-ouest du département des Vosges l'ont alimentée à ce jour. L'objectif est dans un premier temps d'exploiter la base selon une analyse statistique synchronique simple et croisée.

Analyse simple (moyenne, écart type, médiane)	Analyse factorielle (plusieurs axes)
Nombre d'édifices	Positionnement des portes/orientation du faitage
Répartition géographique ou topographique	Plan de masse/couple porte charretière et piétonne
Selon un critère (ex : par plan de masse)	Position de la cheminée / mitoyenneté

- 36 A titre indicatif, quelques observations statistiques provisoires à hauteur des cantons en cours d'étude attestent que seulement 14 exemples sur les 107 édifices enregistrés présentent des ouvertures sur pignon, dont 4 sont des portes piétonnes. Pourtant, presque la moitié des édifices retenus (52) sont en situation de mitoyenneté partielle. D'un point de vue stylistique, l'est du secteur est amplement représenté par des linteaux à chanfrein à accolade (24 baies sur 77 éléments homogènes). La réalisation de cette base de données, qui sera probablement améliorée tout au long de l'étude, suppose qu'au terme de son enregistrement, les possibilités de recherche croisée seront plus nombreuses qu'à l'heure actuelle.
- 37 Toujours est-il que cette base, nourrie par un inventaire topographique et corroborée par les données archéologiques, tend à l'exhaustivité. L'intérêt sera d'y rencontrer des profils statistiques qui correspondraient au questionnement historique et d'en faire le soutien, l'argument, pour une identification de l'habitat rural en Lorraine médiévale.

Cohérences de l'analyse descriptive face aux critères de datation

- 38 Il apparaît que l'identification de la maison rurale en Lorraine, pour la période médiévale, nécessite beaucoup de prudence et n'induit pas que sa datation est fiable. Entre reconnaître un édifice et l'attribuer à une date ou à une période historique, il y a une frontière difficile à franchir. Dans le cadre d'un inventaire topographique, le phasage de l'édifice est parfois une démarche complexe tant elle dépend de la masse d'informations disponibles.
- 39 L'intervention archéologique sur le bâtiment reste en la matière la méthode la plus fiable pour établir une chronologie relative. Elle consiste à identifier, par une étude de

bâti, les relations entre chaque unité construite de l'édifice. En théorie, la chronologie relative est un des paliers qui mènent à la datation absolue, lorsque s'intègre, au moins pour une phase, un ou des critères de datation. Ceux-ci recouvrent plusieurs formes : le texte, le mobilier et ses typologies³⁸, les analyses en laboratoire³⁹ (dendrochronologie, radiocarbone et archéomagnétisme).

- 40 A l'occasion d'un inventaire, peu d'édifices peuvent être étudiés sous l'angle archéologique. Mais le volume des données récoltées permet tout de même de les confronter à deux critères de datation : les marqueurs chronologiques et les indices de datation. Ces deux supports à la datation n'ont pourtant pas la même fiabilité, ni la même valeur.

Les indices de datation

- 41 Quelquefois, les édifices sont "marqués" par leur passé. Les signes les plus évidents pour la période qui nous intéresse, ceux désignés ici comme des indices de datation se rencontrent sous deux formes. Les chronogrammes d'une part, les dates obtenues en laboratoire de l'autre. Mais il faut en faire bon usage et ne pas leur prêter des qualités qu'ils n'ont pas toujours.

Figure 10



Saulxerotte (Meurthe-et-Moselle). Chronogramme [1556] placé dans un cartouche ansé du linteau de la porte piétonne

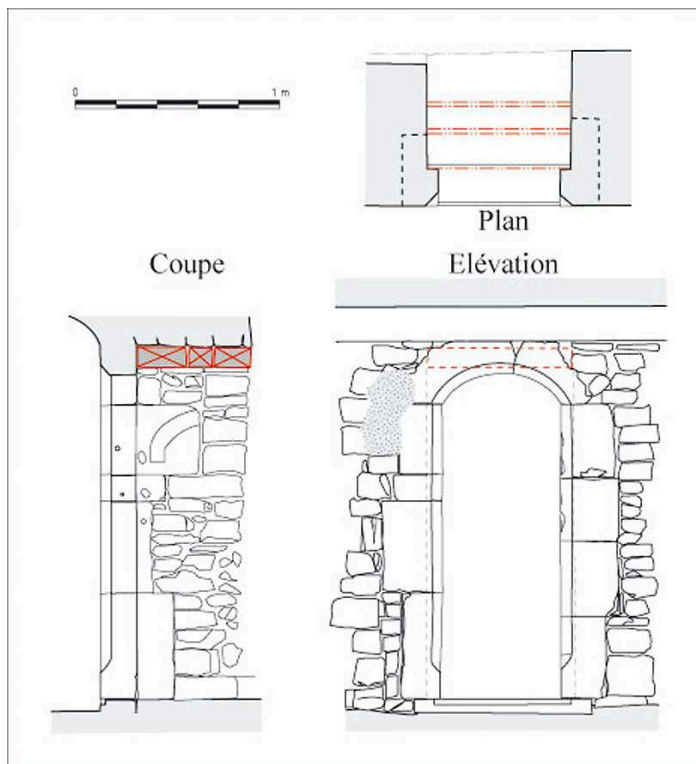
Guillaume, Jacques © Inventaire général, ADGAP, 1976

- 42 Disposer d'une date inscrite sur l'édifice, pour l'habitat du XIV^e à la première moitié du XVI^e siècle, c'est avoir la certitude d'être à la fin de notre période d'étude. Car les chronogrammes apparaissent à de rares occasions dans la première moitié du XVI^e et

essentiellement autour de la seconde moitié du siècle, plus souvent en milieu urbain qu'en contexte rural (**fig. n° 10**). Ainsi, leur présence nous permet de mettre en rapport des corps de moulures et la date inscrite sur la pierre. Cet enregistrement conduit à écarter des profils postérieurs à la première moitié du XVI^e siècle, ou bien de confirmer la permanence d'autres décors dans les périodes modernes. Mais la date doit-elle pour autant indiquer la période d'édification de la maison ? Au XVIII^e siècle, les pierres de fondation millésimées attestent d'une phase de chantier importante, mais pas nécessairement d'une construction *ex nihilo*. C'est probablement le cas pour les périodes antérieures. Pour que cet indice devienne un argument probant, il faut s'efforcer de prendre en compte son contexte et le croiser avec des datations obtenues en laboratoire.

- 43 Ces dernières se résument, le plus souvent, aux possibilités offertes par la dendrochronologie. Car le faible coût de l'analyse, la fiabilité et/ou la précision des résultats en font un outil précieux. Dans le cadre de notre étude, les prélèvements sont projetés dès que le contexte le permet. Les analyses sont faites en fonction de la mise en œuvre et de la situation du ou des bois, si bien qu'elles peuvent être pratiquées sur des poutres de plancher présumé médiéval, comme sur les poutres de fixation des vantaux de porte (**fig. n° 11**). Évidemment, dater une charpente ou dater une poutre à l'arrière d'un linteau de porte n'amène pas aux mêmes conclusions. Une couverture d'édifice datée suppose que l'édifice n'a pas subi de transformation majeure⁴⁰, par contre une poutre isolée, même au sein d'une mise en œuvre cohérente, ne fera qu'assurer la datation de ce montage, jamais celle de l'ensemble du bâtiment. Là encore, ces analyses dépendent largement de l'observation des ruptures dans la construction.

Figure 11



Frolois (Meurthe-et-Moselle). Poutre de fixation du vantail d'une porte à linteau délardé d'un trilobe en prise dans une maçonnerie cohérente

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 44 Les indices de datation retiennent l'attention, mais peuvent aussi polluer les conclusions d'une étude monumentale. En cela l'indice de datation ne livre pas une chronologie définitive pour l'édifice, mais place ce dernier dans un *continuum* non phasé. Si le contexte est bien compris, une datation pour un secteur de la construction sera pressentie. Autrement, la date peut offrir un instant où une méthode de mise en œuvre, d'assemblage est attestée, sans jamais donner assurément les *terminus post et ante quem* de l'édifice. Dans ce sens, la date fixée par analyse ou relevée est un indice de datation dans la courbe d'existence de l'édifice. L'enregistrement systématique de ces données servira avant tout à les fixer dans un horizon chronologique de l'histoire des techniques de mise en œuvre ou de taille des corps de moulures, plus qu'à dater un édifice de la fin du Moyen Age.

Les marqueurs d'horizons chronologiques

- 45 L'histoire, qu'elle soit sociale ou culturelle, démontre que l'homme produit des *artefacts* de façon périodique. Ils ont marqué l'habitat par le biais des courants stylistiques. Ces productions culturelles sont vulnérables, vouées à disparaître dans le temps, en raison de leur fragilité, de leur remplacement. C'est ainsi que le mobilier domestique nous échappe en grande partie. Des périodes médiévales et post-médiévales, quelques ensembles sont parfois conservés en situation, notamment les éléments décoratifs, les moulurations, les immeubles par destination mais aussi les techniques de construction.

- 46 En ce qui concerne les ensembles décoratifs, ils méritent d'être évoqués. Ils recouvrent à la fois les décors sculptés sur les linteaux de baies, les couronnements, amortissements et adoucissements. Leur variété est contenue à la fois par leur apparition dans le temps et l'espace. Ils subissent des évolutions marquées entre les différents styles gothiques et l'empreinte de la Renaissance (**fig. n° 12**), laissant apparaître des faciès divers entre espaces culturels. Les différenciations s'observent parfois dans un même canton.

Figure 12



Pulligny (Meurthe-et-Moselle). Niche d'angle de style gothique flamboyant (XV^e-XVI^e siècle)
Guillaume, Jacques © Inventaire général, ADGAP, 1975

- 47 A une échelle supérieure, l'observation des moulurations est un apport à la datation des édifices. Leur récurrence indique des ensembles cohérents sur un édifice ainsi qu'une marque périodique. Là encore, certaines moulurations sont plus déterminantes que d'autres dans les datations. Les chanfreins restent pour le moins indatables, dès lors qu'ils mesurent moins de cinq centimètres. A eux seuls, ils posent des problèmes d'interprétation et d'identification. Dans certains cas, ils prolongent le décor trilobé placé sur le linteau. Mais toutes les fenêtres ne possèdent pas de décor sur leur linteau, de fait nous pouvons supposer que chaque fenêtre chanfreinée est potentiellement médiévale. Seulement, il subsiste des exemples de chanfrein datés grâce à une date portée, le plus souvent sur des portes charretières, qui témoignent de leur utilisation jusqu'à la fin de l'époque moderne. Il semble donc que l'étude des moulurations comme critère de datation soit indissociable de l'ensemble décoratif dont elles dépendent. Le congé est, pour l'heure, la meilleure expression de ce cumul d'observations, à la fois dépendant du corps de moulure et appartenant à l'adoucissement de l'ensemble décoratif.

Figure 13



Vraincourt (Meuse). Cheminée de style Renaissance partiellement conservée sur un mur pignon mitoyen (XVIe siècle)

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 48 Les immeubles par destination, si peu préservés pour la fin du Moyen Age, sont tant par leur traitement stylistique, que leur architectonique, des éléments qui confirment une des périodes d'occupation de l'édifice. Porter attention à la cheminée, à sa mise en œuvre autant qu'à son décor, nous indique des distinctions évidentes d'une période à l'autre (**fig. n° 13**). Ce peut être la même chose pour les placards, enfeux, éviers et décors de plafonds.
- 49 Enfin, si l'on veut dater les édifices par leur technique de construction, il est nécessaire d'en comprendre la nature, les principes, évidemment mis en lumière par une étude d'archéologie du bâti. Cela étant dit, certaines techniques de charpenterie, de mieux en mieux connues par la dendrochronologie, deviennent des critères de datation. Il en va de même pour certains plafonds ou structures en pan de bois alors que la mise en œuvre de la pierre ne connaît pas de grande variation entre le Moyen Age et l'époque moderne⁴¹ (**fig. n° 14**). Il ne s'agit pas ici de juger de la qualité de la mise en œuvre, qui n'a jamais permis de dater un édifice.

Figure 14



Vraincourt (Meuse). Plancher à poutres posées sur poteaux à corbeau (XVI^e-XVII^e siècle)
 Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 50 Bien évidemment, ces marqueurs ne sont valables que s'ils appartiennent à un ensemble cohérent et, en fonction d'un espace, de leur situation dans l'édifice et de la précision de leur analyse (technique, structurelle et stylistique). Retenons les quelques faiblesses de l'entreprise, à commencer par les problèmes d'uniformisation du vocabulaire décoratif et les limites numéraires de certains corpus (pour les cheminées ou éviers). Mais ces indicateurs ne fonctionnent que s'ils découlent d'une typologie⁴² régionale fondée sur l'utilisation de la base de données.
- 51 En définitive, les critères de datation n'offrent pas, à eux seuls, de certitude quant à la datation d'un édifice. Ces données servent et desservent tout autant l'argumentaire d'une monographie d'architecture, sauf si l'on s'attache à ne dater qu'une portion de l'édifice, bien identifiée par l'analyse monumentale. Par contre, la force de la démarche d'inventaire est de permettre de créer des banques de données efficaces, capables de former des typologies, par terroirs et régions. Elles seront pertinentes et certainement réalisables au quart de siècle près, en fonction des champs utilisés.

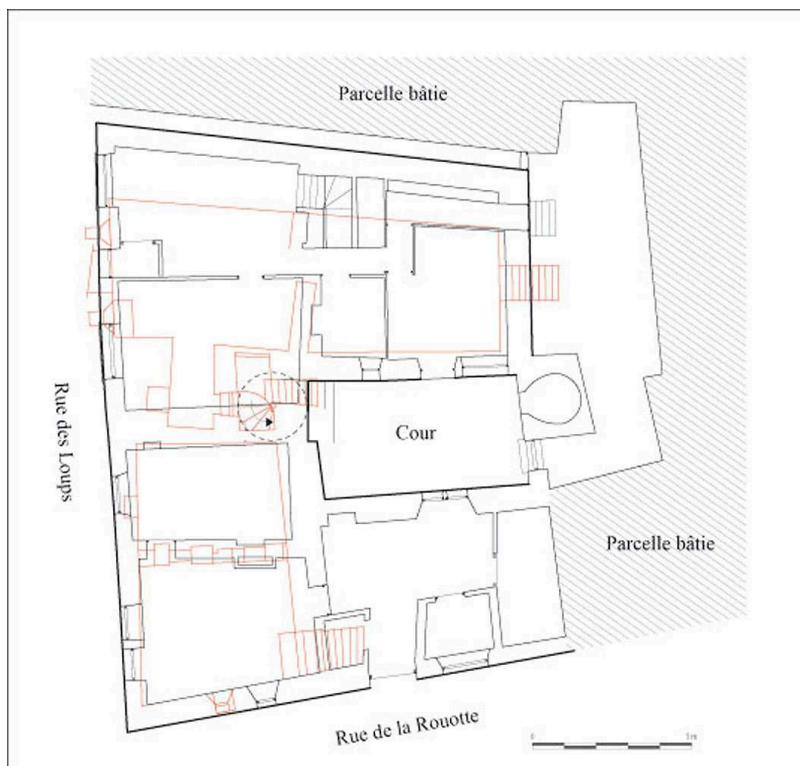
Conclusion

- 52 Établir l'histoire de l'architecture rurale civile entre le Moyen Age et la Renaissance en Lorraine, c'est s'arrêter sur un objet d'étude pour le moment fractal, au sens où sa forme ne trouve de règle que dans l'irrégularité. D'un point de vue spatial, temporel ou formel, cet habitat médiéval ne se démarque pas dans le paysage régional, à la différence des fermes lorraines des XVII^e et XVIII^e siècles. Son identification pose déjà problème. Au-delà de la trentaine d'édifices référencés par la base Mérimée, les plus

homogènes, sa reconnaissance est dépendante d'un enregistrement systématique d'indices plus ou moins discriminants. Les conditions de l'étude ne sont d'ailleurs pas facilitées par les critères de datation, tant ceux-ci sont fragiles pour déterminer la période d'édification.

- 53 L'intérêt de la méthode dépend en grande partie de la base de données. Cet outil heuristique permet une évaluation successive, livrant des hypothèses provisoires, en fonction des méthodes d'exploitation employées. Chaque description affecte le système dans son ensemble, en modifiant les données, mais aussi les interprétations du chercheur. Il ne faut donc escompter de résultats probants qu'à l'issue de l'enregistrement, par la convergence de critères choisis devenant une référence pour l'identification. A terme, un système d'informations géographiques apparaît être l'outil le mieux adapté. C'est pourquoi l'élaboration de la base de données sous Texto est un premier pas vers la réalisation d'un modèle conceptuel de données architecturales exploitable sous S.I.G. Elle permettra d'apporter, entre autres, par des arguments statistiques tangibles, un socle pour une réflexion plus large.

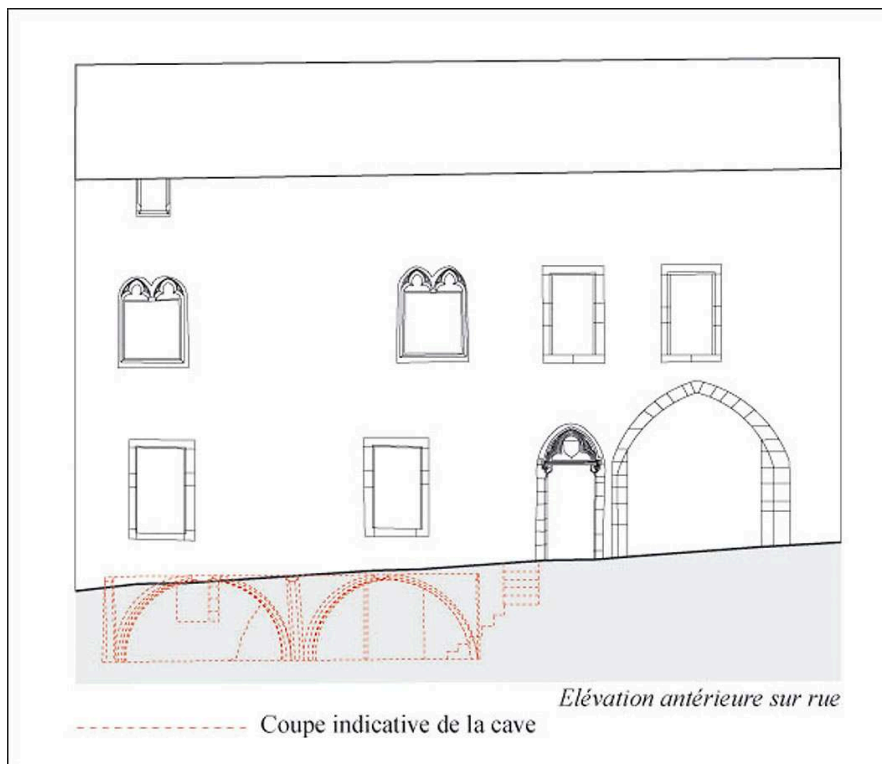
Figure 15



Briey (Meurthe-et-Moselle). Élévation antérieure d'une maison avec un portail (porte charretière et piétonne) rencontré le plus souvent en milieu rural

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

Figure 16



Pulligny (Meurthe-et-Moselle). Demeure de type urbain implantée en village, de plan en « U » à cour centrale et escalier en vis dans œuvre (XV^e-XVI^e siècles)

Ferraresso, Ivan © Université Nancy 2, 2006

- 54 Enfin, une question doit être soulevée : le contexte rural de l'étude de l'architecture civile médiévale et Renaissance se justifie-t-il ? Au regard des exemples connus en milieu urbain, plans (fig. n° 15) et aménagements (fig. n° 16) peuvent se faire écho dans le monde rural⁴³. Il en va de même d'un point de vue cadastral, car l'implantation de certains édifices ne se distingue pas entre ville et campagne. Tout porte à croire qu'une étude globale de l'habitat médiéval, indépendamment de son contexte urbain ou rural, apporterait un éclaircissement nouveau sur la place, le rôle et la fonction de l'habitat rural à la fin de la période médiévale.

NOTES

1. Cette communication a été présentée dans le cadre de la formation organisée par la Direction de l'architecture et du patrimoine et par le service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Lorraine, sur le thème des **Repères chronologiques pour la compréhension de l'architecture rurale**, Saint-Dié-des-Vosges, mai 2006.

2. Dans l'espace rural, retenons pour exemple : Pesez, Jean-Marie. *L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale. La construction au Moyen Age, histoire et archéologie*, Paris, 1973,

- p. 219-233 ; Demians d'Archimbaud, Gabrielle. **Les fouilles de Rougiers (Var), contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen**. Paris, 1980.
3. **La Ferté-Bernard (Sarthe), Inventaire topographique**. Paris, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1983, p. 224-226.
 4. Chapelot, Jean, Fossier, Robert. **Le village et la maison au Moyen Age**. Paris, 1980.
 5. Pesez, Jean-Marie. Le village médiéval. **Archéologie médiévale**, I, 1971, p. 307-321 et plus largement Saint-Aubin, Jean-Paul. **Le relevé et la représentation de l'architecture**, Documents et méthodes n° 2, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Paris, 1992 ; Reveyron, Nicolas. L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture, [document électronique]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, revue *In situ*, n° 2, 2002 ; Sapin, Christian. **Enduits et mortiers, archéologie médiévale et moderne**. Centre de recherches archéologiques du CNRS, dossier de documentation archéologique, n° 15, Paris, 1991 ; JOURNOT, Florence. **Archéologie du bâti. La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite**. Paris, 2^e éd. corrigée, 2004.
 6. Malheureusement seules 13 monographies illustrent l'habitat villageois.
 7. Alexandre-Bidon, Danièle, Piponnier, Françoise, Poisson, Jean-Michel (dir.). **Cadre de vie et manière d'habiter (XII^e-XVI^e siècle)**. Actes du VIII^e Congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Paris, 11-13 octobre 2001), CRAHM, Caen, 2006.
 8. Garrigou Grandchamp, Pierre. Enjeux et lacunes du programme des journées et de la recherche sur la maison médiévale dans le Midi. **La maison au Moyen Age dans le Midi de la France**, Actes des journées d'Etude (Toulouse, mai 2001), Société Archéologique du Midi de la France, 2003, p. 11-20.
 9. Celui du haut Moyen Age, plus souvent étudié parfois même mieux perçu, est aussi l'habitat qui a le plus disparu. Voir : Peytremann, Edith. **Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France, du IV^e au XII^e siècle**. Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. XIII, 2 vol. , Saint-Germain-en-Laye, 2003.
 10. Voir **Villages et villageois au Moyen Age**, Actes du XXXI^e Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public. Caen, 1990, série Histoire Ancienne et Médiévale, n° 26, Paris, 1992.
 11. Voir : Villages désertés et histoire économique XI^e-XVIII^e siècle. **Les hommes et la terre**, n° 11, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, VIe section, 1965 ; Pesez, Jean-Marie. Recherches et perspectives de travail sur les villages désertés. **Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Age**, Lyon, 2^e éd., 1998, p. 299-344.
 12. Entre le début de la guerre de Cent ans et avant la guerre de Trente ans si l'on tient compte d'un cadre plus large que celui de la Lorraine. Pour comprendre la spécificité lorraine, se reporter à : Parisse, Michel. L'époque médiévale. **Encyclopédie illustrée de la Lorraine**, Histoire de la Lorraine, Nancy et Metz, 1990, p. 195-234.
 13. Voir la carte géologique de la Lorraine (BRGM, 1968) et l'article de Hilly, Jean. **Lorraine. Terroirs et monuments de France**, Itinéraires de découvertes, Orléans, p. 157-167.
 14. Guillaume, Jacques. **Moselle, maisons à pan de bois**. Itinéraire du patrimoine, n° 37, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1993 ; Guillaume, Jacques. **Meuse, maisons à pan de bois**. Itinéraire du patrimoine, n° 38, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1993.
 15. Guillaume, Jacques. La pierre dans l'architecture rurale en Lorraine, [document électronique]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, revue *In Situ*, n° 6, 2005.
 16. Viollet-le-Duc, Eugène. **Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle**. Paris, 1^{ère} éd., 1854-1868.
 17. Martin, Abbé. Pulligny. **Mémoire de la société d'Archéologie Lorraine**, Nancy, 1893, p. 106-112 ; Rey, Jean. Appel pour la conversion d'une vieille ferme de Gérardmer. **Le pays lorrain et le pays messin**, n° 4, Nancy, avril 1911, p. 206-209.

18. A l'ouest (Toulois) et au sud-ouest (Xaintois) de Nancy, dans le département de la Meurthe-et-Moselle et une partie du département des Vosges. Voir Cabourdin, Guy. Villages et maisons rurales au début des temps modernes, Toulois et Xaintois. **Le pays lorrain**, n° 2, 1975, p. 65-84.
19. La liste n'est pas exhaustive : Blaising, Jean-Marie. Ars-sur-Moselle (57), 55, avenue Foch, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, 1994 - Blouet, Vincent. Corny-sur-Moselle (57), La due, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, 1993 - Lansival, Renée. Hayange (57), Domaine de Marspich, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, 1999 - Thion, Pierre. Novéant-sur-Moselle (57), Château Bompard, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, 1994 - Laffite, Jean-Denis. Silly-sur-Nied (57), Lotissement le Jardin de plaisance, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, 1997 - Blaising, Jean-Marie, Bressoud, A. Terville, Eppa (57), rue du 8 mai, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, 1993 - Blaising, Jean-Marie. Yutz (57), ZAC du Vieux Bourg, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, 1996 - Blaising, Jean-Marie. Yutz (57), Résidence de l'Ambanie, **Bilan scientifique**, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine, 1999. Ces données ont permis, entre autres, d'établir un Projet Collectif de Recherche prometteur sur l'« Anthropisation du milieu rural durant les périodes historiques en Lorraine » à l'initiative de Jean-Marie Blaising.
20. Lire l'introduction de Claude Gérard dans Cabourdin, Guy, Lanher, Jean. **Villages et maisons de Lorraine**, Actes du colloque, Nancy, oct. 1981, Nancy, 1982.
21. A l'ouest (Toulois) et au sud-ouest (Xaintois) de Nancy, dans le département de la Meurthe-et-Moselle et une partie du département des Vosges. Voir Cabourdin, Guy. Villages et maisons rurales au début des temps modernes, Toulois et Xaintois. **Le pays lorrain**, n° 2, 1975, p. 65-84.
22. Lansival, Renée. Vitry-sur-Orne, V.R. 52 : les bâtiments du bas Moyen Age, *op. cit.* n° 20, p. 39-44.
23. Voir dans cet article : chapitre 3 : Les indices de datation.
24. La question fut abordée dans Lansival, Renée. Réflexions sur l'organisation spatiale des bâtiments, **Table Ronde « Bâtiments ruraux Lorrains, d'Auguste à Bismarck »**, document dactylographié, Metz, 2003, p. 63-67.
25. Exemple à Vitry-sur-Orne.
26. Exemple à Haute-Yutz.
27. Blaising, Jean-Marie. Aspects techniques des bâtiments en bois et terre à poteaux plantés et solins, *op. cit.* n° 20, p. 15-23.
28. Reconnaissons qu'elle peut aussi convenir à une toiture à pente douce, comme on le voit sur certaines toitures de ferme de l'époque moderne.
29. Exemple à Vitry-sur-Orne et énoncé dans Blaising (Jean-Marie), Aspect techniques..., *op. cit.* n° 23, p. 15-23.
30. Dans ce cas, l'iconographie peut être une source exploitable, même si peu de documents renvoient au bas Moyen Age. Notons à la fois les gravures de Callot, probablement critiquables, et les illustrations de l'abbé Jean Bertels (1544-1607).
31. Retenons l'exemple de Deyvillers publié dans Masquillier, Amaury. La maison seigneuriale de Deyvillers (Vosges). **Annales de la Société d'Emulation du Département des Vosges**, Epinal, 2005, p. 47-60.
32. Non protégées.
33. Il faudrait ajouter à cet ensemble une longue liste d'édifices pour lesquels les élévations ont été agrémentées de fragments de retables, et parfois des exemplaires complets. Une tendance très spécifique, survenue après le concile de Trente (deuxième moitié du XVI^e siècle), qui n'est

pas prise en compte dans l'étude. Elle relève d'une attitude symptomatique qui n'a pas de lien avec l'histoire de l'architecture des bâtiments civils médiévaux.

34. Déjà pour le Moyen Age, la lecture des textes démontre les pratiques de remploi des matériaux de construction. Pour exemple, voir Roux, Simone. La construction courante à Paris, du milieu du XIV^e siècle à la fin du XV^e siècle. **La construction au Moyen Age, Histoire et archéologie**, Actes du congrès de la société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (Besançon, 2-4 juin 1972), Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, 1973, p. 177 et 179.

35. Cabourdin, Guy. Villages et maisons rurales au début des temps modernes, Tulois et Xaintois. **Le pays lorrain**, n° 2, 1975, p. 65-84.

36. Pour des questions de commodité technique et une facilité d'accès, le choix s'est orienté vers une base Texto. Mais cet outil mériterait d'être couplé à un système d'information géographique, notamment pour gérer les informations en 3 dimensions.

37. Évidemment, ces critères ont tendance à évoluer à chaque nouvelle fiche créée, notamment pour le décor ou la modénature.

38. Assez peu fiable, tant en fouille du sous-sol qu'en élévation. Se reporter à Ferdière, Alain. Introduction. **La datation en laboratoire**, collection Archéologique, Paris, 1998 et pour l'architecture : Reveyron, Nicolas. L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture, [document électronique]. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, revue *In Situ*, n° 2, 2002.

39. GIOT, P.-R., Langouet, L.. **La datation du passé, la mesure du Temps en Archéologie**. Groupe des Méthodes Physiques et Chimiques en Archéologie, Rennes, 1984.

40. En s'assurant d'un panel d'échantillons assez important.

41. Voir le chapitre : *Quelle description monographique à anticipation ?*

42. Voir pour les problèmes méthodologiques concernant les typologies Giot, P.-R., Langouet, L.. **La datation du passé, la mesure du Temps en Archéologie**. Groupe des Méthodes Physiques et Chimiques en Archéologie, Rennes, 1984, p.17-21 et Giligny, François. De la fouille à l'interprétation : le traitement des données. **Guide des méthodes de l'Archéologie**, Paris, réd. 2005, p. 129-139.

43. Ferrarresso, Ivan. **La maison médiévale en Lorraine : l'exemple du « Galatas » 12, rue de la Fontaine à Briey**. Bulletin Monumental, n° 1, 2006, p. 121-123.

RÉSUMÉS

Part marginale du patrimoine lorrain, la maison rurale médiévale est peu étudiée. Les destructions provoquées par les guerres modernes et contemporaines peuvent en partie expliquer sa faible représentation mais quelques traces sont encore perceptibles. Leur étude systématique permettrait de comprendre la chronologie, les mutations et les permanences de l'habitat rural en Lorraine. Or, ces éléments, parfois très morcelés, rendent difficiles l'identification et l'analyse du bâtiment initial. De plus les critères de datation, dont la fiabilité est variable, imposent une étude fouillée du bâtiment pour exploiter les informations les plus infimes.

Rural dwellings of the Middle Ages are not an outstanding feature of the heritage in the Lorraine region and have been little studied. The wars of the nineteenth and twentieth centuries explain

this relative lack of interest but some surviving traces can still be analysed. This analysis allows for some conclusions as to the chronology, the changes and the permanent features of the region's rural dwellings. These elements, sometimes broadly scattered, make the identification and analysis of the original dwelling difficult. Dating criteria, of varying reliability, impose an analytical approach in which the building has to be studied in minute detail in order to identify the slightest detail of informative

INDEX

Mots-clés : maison médiévale, archéologie, stratigraphie, habitat médiéval, village, habitation rurale lorraine fin du Moyen Age, trêve de Lorraine, Viollet-le-Duc, Guy Cabourdin, architecture civile, pan de bois, solin de pierre, bases de données, critères de datation, dendrochronologie, radiocarbone, archéomagnétisme, marqueurs

AUTEUR

IVAN FERRARESSO

Doctorant à l'université de Nancy 2. Ivan.Ferraresso@univ-nancy2.fr